



Chien mon Ami LONS LE SAUNIER

Samedi 7 Mars 2026
Groupes : 2, 4, 5, 6 & 8

Dimanche 8 Mars 2026
Groupes : 1, 3, 7, 9 & 10

Exposition en intérieur - jugements scindés:

Matin & 1er ring d'honneur : Classes Baby, Puppy, Jeune, Vétéran

Après midi & 2ème Ring d'Honneur : Classes intermédiaire, Ouverte & Travail & Champion

Adresse de l'exposition : JURAPARC - Rue du 19 mars 1962 - 39570 Montmorot

CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS INTERNET www.cedia.fr :

le 23 février 2026

Engagements par voie postale clôture le 10 février 2026, date de réception chez cedia.

Engagements par courrier à envoyer accompagnés de
votre règlement à l'ordre de l'ACT FRANCHE COMTE :
chez CEDIA - Exposition de LONS LE SAUNIER 8
rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

Renseignements : scfranchecomte@gmail.com

Entrée des chiens en fonction de vos horaires de jugement sortie libre
Buvette & Restauration rapide

Les engagements peuvent être arrêtés avant la date de clôture - Ne tardez pas à vous inscrire !
A voir également sur CEDIA : CSAU Samedi & Dimanche 7 & 8 Mars & Confirmation sans Exposition Samedi 8 Mars

2 Rings d'honneur !

1er Ring d'honneur le matin 11h 15 à 13h30

Jeunes présentateurs (concours non officiel)

Paires, Couples, Bests Baby Puppy, Jeune & Vétéran

Classes jugées le matin :
Baby, Puppy, Jeune & Vétéran

Classes jugées l'après midi
Intermédiaire, Ouverte, Travail & Champion

2ème Ring d'Honneur L'après midi 16h 30 à 18h

Best Reproducteur et Affixe
Bests groupe Adultes & Challenges

Best in Show

Horaires de jugement & E-carte sur CEDIA
8 Jours avant la manifestation - Entrée de
l'exposition suivant votre horaire de passage

Matin

Récompenses Sur les Rings d'Honneur :

Meilleurs Baby & Puppy de chaque Race
Meilleur Jeune de chaque Race
Meilleur Vétéran de chaque Race
Meilleur Jeune de chaque Groupe
Aux podiums : des « Baby » & « Puppy »
« Jeune » « Vétéran » « Couple » « Paire »

Trophées au Best in Show Jeune
Récompenses aux meilleurs jeunes présentateurs

Après-Midi

A Chaque Meilleur de Race
Aux Meilleurs de chaque Groupe
Aux Podiums : Classe Elevage & Lot Reproducteur
Aux meilleurs chiens de Classe Travail
& au Meilleur de la classe travail de chaque jour
Au Podium Meute
Au Meilleur chien des races Françaises chaque jour
Aux Challenges : P. NOIX, G. HOSOTTE, B. FOURNERET
Au Podium du BEST IN SHOW

Récompenses dans votre ring de jugement :
Aux CACS-J & CACS-V
A chaque CACS
A chaque RCACS
A chaque 1er EXC Classe Champion

Entrée et sortie libre

Entrée interdite aux chiens non inscrits au catalogue

IL EST RAPPELÉ AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS DE 2ème CATÉGORIE QU'ILS SONT TENUS DE SE CONFORMER AUX
ARRÊTÉS DE LA LOI DU 06 JANVIER 1999 & DE LA LOI 2008-582 DU 20/6/2008

- i Exposition sans cage sauf pour les meutes**
- i Entrée et sortie des chiens libre -**
- i Vous pouvez arriver 1/2 heure avant l'horaire de jugement indiqué sur votre e-
carte**
- i E-carte disponible quelques jours avant la manifestation sur votre espace
CEDIA**
- i Classes jugées le matin :
Baby, Puppy, Jeune, Vétéran**
- i Classes jugées l'après midi :
Intermédiaire, Ouverte, Travail & Champion**
- i Attention! Les engagements peuvent être arrêtés avant la date de clôture!
Ne tardez pas à finalisez vos inscriptions!**

Jury Pressenti pour les rings d'honneur

Voir Aussi sur CEDIA
Confirmation sans
Exposition
Samedi 7 Mars à
Lons
Juge
Céline BOTTUSSI
JOCQUEL

Matin
A partir de 11h 15

jeune présentateur concours non officiel : Samedi Juge Claude RITTER & Dimanche : Juge Laurent PROUVENSIER -
BEST : Baby, Puppy, Vétéran- Couple, Paire & Jeunes : Samedi : Juge Céline BOTTUSSI JOQUEL & Dimanche Juge
Daniel SCHWARTZ



Après Midi
A partir de 16h

Samedi

Groupes : 2, 4, 5, 6, 8
Lot d'Affixe : Juge Janetta VAN IPEREN HOVENS
Lot de Reproducteur : Juge Claude RITTER
Meilleur Chien des Races Françaises : juge Roger BARENNE
Meilleur Chien de Travail : Juge Daniel SCHWARTZ
2ème Groupe & Remise du Challenge Pierre NOIX : Juge Alain PECOULT
4ème groupe : Juge Sylvie DUPOUY
5ème Groupe : Juge Solange ROSER
6ème Groupe & Meilleur Meute : Juge Jacky RENAUD
8ème Groupe : Juge Christian MASUEZ

Dimanche

Groupes : 1, 3, 7, 9, 10
Lot d'Affixe & de Reproducteur : Juge Piergiorgio LIVORE
Meilleur Chien des Races Françaises : Juge Solange ROSER
Meilleur Chien de Travail : Juge Claude RITTER
1er Groupe & Challenge Bernard FOURNERET : Juge Alain PECOULT
3ème groupe : Juge Sylvie DUPOUY
7ème Groupe : Juge Jean Jacques DUPAS & Remise du Challenge Gibert HOSOTTE
9ème Groupe : Juge Roger BARENNE
10ème Groupe : Juge Bertrand PIAU
BEST IN SHOW : Juge Céline BOTTUSSI- JOCQUEL

| | | |
|---|----------------------------|------------|
| Groupe 02 | | 07/03/2026 |
| Dogue du tibet spé, Saint bernard à poil court spé, Saint bernard à poil long spé, Races non citées | BARENNE Roger | |
| Bouvier d'appenzell spé, Bouvier bernois spé, Bouvier de l'entlebuch spé, Grand bouvier suisse spé, Dogue argentin spé | DUPAS Jean-Jacques | |
| Terrier noir russe | DUPOUY Sylvie | |
| Bulldog anglais, Chien de montagne des Pyrénées spé, Landseer - type continental européen spé, Leonberg, Mâtin des Pyrénées spé, Terre neuve spé | PECOULT Alain | |
| Cane corso, Pinscher moyen, Pinscher nain unicolore, Pinscher nain bicolore, Affenpinscher, Pinscher autrichien, Schnauzer géant noir, Schnauzer geant poivre et sel, Schnauzer géant noir argenté, Schnauzer moyen noir, Schnauzer moyen poivre et sel, Schnauzer nain noir, Schnauzer nain poivre et sel, Schnauzer nain noir argent, Schnauzer nain blanc Sarplaninac, Berger du Karst, Berger du Caucase, Berger d'asie centrale, Berger de Bosnie-Herzegovine et de Croatie | PROUVENSIER Laurent | |
| Groupe 04 | RITTER Claude | |
| Teckel standard poil ras spé, Teckel standard poil long spé, Teckel standard poil dur spé, Teckel nain poil ras spé, Teckel nain poil long spé, Teckel nain poil dur spé, Kaninchen teckel poil ras spé, Kaninchen teckel poil long spé, Kaninchen teckel poil dur spé, Races non citées | DUPOUY Sylvie | |
| Groupe 05 | 07/03/2026 | |
| Akita américain spé, Bangkaew de thailande spé, Chien de taiwan spé, Chien thaïlandais a crete dorsale spé | BARENNE Roger | |
| Basenji, Chien du pharaon, Cirneco de l'etna, Podenco canario, Podenco ibicenco à poil dur, Podenco ibicenco à poil court, Podengo portugais à poil dur grand, Podengo portugais à poil dur moyen, Podengo portugais à poil dur petit, Podengo portugais à poil lisse grand, Podengo portugais à poil lisse moyen, Podengo portugais à poil lisse petit | PIAU Bertrand | |
| Spitz loup spé, Grand spitz blanc spé, Grand spitz marron ou noir spé, Spitz moyen blanc spé, Spitz moyen marron ou noir spé, Spitz moyen autres couleurs spé, Petit spitz blanc spé, Petit spitz marron ou noir spé, Petit spitz autres couleurs spé, Spitz nain blanc spé, Spitz nain marron ou noir spé, Spitz nain autres couleurs spé, Spitz italien spé | PROUVENSIER Laurent | |
| Chow chow noir - bleu, Chow chow autres couleurs, Eurasier, Races non citées | ROSER Solange | |
| Akita inu, Laika de lakoutie, Laika russe-européen, Laika de Sibérie orientale, Laika de Sibérie occidentale, Husky de Sibérie, Malamute de l'alaska, Samoyede | VAN IPEREN HOEVENS Janetta | |
| Groupe 06 | 07/03/2026 | |
| Ariegeois, Basset hound, Beagle, Beagle harrier, Briquet de provence, Bruno saint-hubert français, Chien de loutre, Saint hubert, Bruno du Jura, Petit chien courant du Jura, Dalmatien, Griffon nivernais spé, Harrier, Poitevin, Porcelaine, Races non citées | RENAUD Jacky | |
| Rhodesian ridgeback | RITTER Claude | |
| Groupe 08 | 07/03/2026 | |
| Barbet, Chien d'eau espagnol, Chien d'eau américain spé, Cocker américain noir - noir et feu / marron - marron et feu spé, Cocker américain rouge et doré spé, Cocker américain autres couleurs spé, Cocker anglais noir - noir et feu / marron - marron et feu spé, Cocker anglais rouge et doré spé, Cocker anglais autres couleurs spé, Clumber spé, Field spaniel spé, Sussex spaniel spé, Springer spaniel spé, Welsh springer spé, Kooikerhondje spé, Irish water spaniel spé, Races non citées | DUPAS Jean-Jacques | |
| Chien d'oysel allemand, Golden retriever, Retriever du labrador, Retriever de la nouvelle ecosse, Retriever à poil bouclé, Retriever à poil plat, Retriever de la baie de chesapeake | MASUEZ Christian | |

| | | |
|---|------------------------------|------------|
| Groupe 01 | | 08/03/2026 |
| Berger de beaute, Berger de Picardie spé, Berger des Pyrénées à face rase spé, Berger des Pyrénées à poil long spé, Chien de berger catalan spé, Chien loup tchecoslovaque | PECOULT Alain | |
| Berger australien, Berger de Bergame, Berger des Abruzzes et de Maremme, Komondor, Kuvasz, Bobtail, Colley barbu spé, Colley à poil long, Colley à poil court, Mudi, Puli blanc, Puli noir - gris / fauve clair, Pumi, Welsh corgi cardigan, Welsh corgi pembroke | RITTER Claude | |
| Berger blanc suisse, Berger allemand, Berger allemand poil long, Berger hollandais à poil court spé, Berger hollandais à poil long spé, Berger hollandais à poil dur spé, Bouvier d'Australie, Australian stumpy tail cattle dog, Chien loup de saarloos spé, Chien de berger belge groenendael, Chien de berger belge laekenois, Chien de berger belge malinois, Chien de berger belge tervueren, Kelpie australien, Schapendoes spé, Schipperke, Races non citées | ROSER Solange | |
| Groupe 03 | 08/03/2026 | |
| Airedale Terrier, Bedlington Terrier, Border Terrier, Fox Terrier à poil lisse, Fox Terrier à poil dur, Norfolk Terrier, Norwich Terrier, Lakeland Terrier, Terrier de Manchester | DUPOUY Sylvie | |
| Staffordshire américain spé, Staffordshire Bull Terrier, Races non citées | LIEVORE Piergiorgio (SERBIE) | |
| Terrier reverend russell, Terrier jack russell, Terrier de chasse allemand | MASUEZ Christian | |
| Bull Terrier spé, Bull Terrier miniature spé | PROUVENSIER Laurent | |
| Groupe 07 | 08/03/2026 | |
| Petit munsterlander spé, Grand munsterlander spé, Langhaar spé, Races non citées | DUPAS Jean-Jacques | |
| Epagneul français spé | LAURENT GAUDION Hélène | |
| Braque du bourbonnais spé, Drahthaar spé, Epagneul de saint-usage, Epagneul breton blanc et orange, Epagneul breton autres couleurs, Perdigero de burgos, Setter irlandais rouge, Setter irlandais rouge et blanc, Stichelhaar | MASUEZ Christian | |
| Groupe 09 | 08/03/2026 | |
| Bichon maltais, Bichon havanais, Bichon a poil frisé, Bichon bolonais, Lhassa apso, Shih tzu, Epagneul tibétain, Terrier du tibet, Coton de tulear, Cavalier king charles spaniel tricolore, King charles spaniel | BARENNE Roger | |
| Bouledogue français bringé, Bouledogue français fauve, Bouledogue français blanc et bringé (caille), Chien chinois a crete variété nue, Chihuahua à poil court, Chihuahua à poil long, Epagneul nain continental (papillon), Epagneul nain continental (phalene), Petit chien russe poil lisse, Petit chien russe poil long, Races non citées | BOTTUSSI-JOCQUEL Céline | |
| Grand caniche blanc, Grand caniche marron, Carlin fauve à masque noir, Carlin noir, Epagneul japonais moins de 4 kg spé, Epagneul japonais 4 kg et plus spé, Pekinois moins de 4 kg spé, Pekinois 4 kg et plus spé, Boston Terrier | DUPAS Jean-Jacques | |
| Groupe 10 | 08/03/2026 | |
| Azawakh, Barzoi, Greyhound, Levrier afghan spé, Deerhound, Galgo espagnol, Magyar agar, Irish wolfhound, Levrier polonais, Petit levrier italien spé, Saluki spé, Sloughi, Taigan spé, Whippet, Races non citées | PIAU Bertrand | |

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges

DEMANDE D'ENGAGEMENT A RENVOYER

Un chien par feuille (Photocopies acceptées)

Ne rien inscrire dans ce cadre

CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS

Par Courrier à renvoyer chez CEDIA : 10 février 2026 (date de réception)

Chez CEDIA - Exposition de LONS LE SAUNIER - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

Internet sur CEDIA : 23 février 2026

ATTENTION AUX PRÉCISIONS INDISPENSABLES POUR CERTAINES RACES ET CLASSES : VOIR PAGE 5

Identification (puce ou tatouage) _____ N° LO _____

Nom du chien _____

Race : _____

*Variété _____ *Taille _____ * Couleur _____ *Poil _____ Poids _____

*voir page 5, précisions indispensables pour certaines races

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Propriétaire M Mme _____

Adresse _____

Code Postal : _____ Ville _____ Pays : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

CONFIRMATION AVEC EXPOSITION cochez ici :

(Voir définition des classes dans le règlement)

Tarifs d'engagement

| | |
|--|------|
| • 1er chien: | 39€ |
| (Classes : Intermédiaire - Ouverte - Travail - Champion - Jeune) | |
| • 2e et 3e chien | 34€ |
| • 4e chien et suivants | 29€ |
| • Classe Vétéran (à partir de 8 ans) | 29€ |
| • Classe Puppy (6 à 9 mois) | 29€ |
| • Classe Baby (4 à 6 mois) | 29€ |
| • Chien ne concourant pas (ni jugé ni confirmé) | 10€ |
| • Meute (au moins 6 chiens appartenant au même propriétaire) | 120€ |
| • 7e chien et suivant de la meute (chacun) | 28€ |
| • Famille nombreuse (6 chiens appartenant au même propriétaire) | 160€ |
| • catalogue imprimé | 5€ |
| • Accompagnateur de l'exposant : | 5 € |

Inscriptions gratuites pour :

Couple - Paire- Lot d'Affixe et de Reproducteur -
& Jeune Présentateur

Inscriptions se feront au secrétariat,
le jour de l'exposition, à partir de 10h .

*RESERVATION CAMPING-CAR SOUS CONDITIONS:

Réservation obligatoire et arrivée la veille de l'exposition avant 18h
Entrée spécifique, pas d'accès au parking camping-car le dimanche matin
Aucune réservation possible après la date de Clôture des engagements

| Classes d'engagement | Montant |
|--|---------|
| • Intermédiaire | |
| • Ouverte | |
| • Travail (à justifier voir page 5) | |
| • Champion (à justifier voir page 5) | |
| • Jeune | |
| • Puppy | |
| • Baby | |
| • Vétéran | |
| • Ne concourant pas. ni jugé ni confirmé | |
| • Meutes.. | |
| • Chien supplémentaire à la meute | |
| • Famille nombreuse 6 chiens (même propriétaire) | |
| • Catalogue imprimé | |
| *Accompagnateur de l'exposant | |
| *Camping-car réservation obligatoire | Gratuit |

Mettez la somme en face de la classe dans
laquelle vous souhaitez engager votre chien.
Un chien par feuille! TOTAL (chèque global) :

LES PAIEMENTS EN ESPÈCES NE SONT PAS AUTORISÉS

Paiement par Chèque à l'ordre de :

ACT FRANCHE COMTE

Inscriptions en ligne sécurisées www.cedia.fr

Engagement uniquement par courrier pour obtenir la
réduction adhérent (-10%) avec copie de la carte 2026

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent
appartenir au même propriétaire selon le fichier central SCC

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement l'ACT FRANCHE COMTE de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnaissiens être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Signature du
propriétaire :

EXTRAIT DU REGLEMENT DE L'EXPOSITION

ARRIVEE ET JUGEMENT :

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h30. Les chiens seront convoqués à un horaire précis, il n'est donc pas nécessaire d'être présent dès l'ouverture. Les jugements commenceront à 9h00 ou 8h30 suivant le nombre de chien par juge. Il faut être arrivé au plus tard 30 minutes avant l'heure des jugements. Les numéros seront à imprimer avec votre e-carte. Les catalogues réservés seront distribués au secrétariat sur présentation de l'e-carte.

LOGEMENT :

Exposition sans cages en intérieur.

ENTREE ET SORTIE DES CHIENS : Libre

AFFICHAGE :

Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse de l'élevage et le numéro de téléphone de l'élevage. Toute distribution de prospectus, non autorisée par les organisateurs, est interdite dans l'enceinte de l'exposition. Il est interdit de faire signer une pétition quel que soit son objet sans l'accord du président du CSHN.

TOILETTAGE :

Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

SERVICE VETERINAIRE :

Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition.

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION :

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendante de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS :

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception : de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines ; de celles qui appartiennent à une association non affiliée à la S.C.C. Sont admis à l'exposition tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la S.C.C. et la F.C.I. Les chiens de 1ère catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements (le nombre de participants par jour étant limité, la date de clôture pourra être avancée),
- les engagements «au poteau» le jour de l'exposition sauf les omissions ou erreurs d'informatique,
- toutes modifications aux inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe Lot d'Elevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement). Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut pas se présenter. L'E-carte devra être présenté à l'entrée.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES :

La date de référence pour les âges et classes est la date du jour de l'exposition. Sont considérées comme classes individuelles : Intermédiaire, Ouverte, *Travail, *Champion, Jeune, Puppy, Baby, Vétérinaire.

CLASSE INTERMEDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe Ouverte.

CLASSE OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'**âge minimum de 15 mois** au jour d'ouverture de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire.

CLASSE TRAVAIL : Pour les chiens ayant atteint l'**âge minimum de 15 mois** au jour de l'exposition (conditions page 5) et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC. *La récompense en travail doit être obtenue avant la date de clôture de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS

CLASSE CHAMPION : Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des pays membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. (joindre la copie des titres), âgés de 15 mois au jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.* Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements de la manifestation.

CLASSE JEUNE : Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois (comptés au jour de l'ouverture de l'exposition). Cette classe donne droit à l'attribution du qualificatif Excellent. Le CACS-J peut être attribué par le juge.

CLASSE VETERAN : Pour les chiens de 8 ans et plus. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. Les chiens peuvent obtenir les qualificatifs Excellent, Très Bon, Bon, Assez Bon, Insuffisant et les 4 premiers sont classés s'ils ont obtenu le qualificatif nécessaire. Les meilleurs vétérans mâles et femelles ayant obtenu le qualificatif 1er Excellent peuvent concourir pour le Titre de Meilleur de Race. Le CACS-V peut être attribué par le juge.

CLASSE PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois.

Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de la race

CLASSE BABY : Pour les chiens âgés de 4 à 6 mois -

Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de la race

Autres classes :

LOT d'AFFIXE : Classe pouvant être constituée sur place. Pour au moins 3 et au plus 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Inscriptions avant 14h00 au secrétariat de l'exposition.

LOT de REPROCUTEUR : Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré. Inscriptions avant 14h00 au secrétariat de l'exposition.

COUPLE : Pour deux chiens de même race et variété, de sexes différents, déjà engagés dans une classe individuelle, appartenant au même propriétaire.

PAIRE : Pour deux chiens de même race, sexe et variété, déjà engagés dans une classe individuelle et appartenant au même propriétaire

MEUTE :

Chiens courants : Pour six chiens courants minimum, de même race, sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire dont 3 inscrits en classe travail.

Teckels et Terriers : Pour les six Terriers ou les six Teckels, le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée au 23 février sur www.cedia.fr

10 février par courrier (date de réception du courrier) Les engagements peuvent être arrêtés avant la date de clôture.

Tout engagement parvenant après la date de clôture (date de réception) sera refusé. Les engagements dont le règlement ne sera pas effectué avant la date de clôture ne seront pas pris en considération et retournés.

ATTENTION :

Si ces justificatifs des classes Champion ou Travail ne sont pas joints à la demande d'engagement ou au plus tard la veille de la clôture des engagements, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.



REFUS ou EXCLUSIONS :

- Des engagements. L'ACT FRANCHE COMTE se réserve le droit de refuser tout engagement qu'elle croit nécessaire de ne pas dévoiler admettre, sans en préciser le motif, et les rembourser même après les avoir acceptés.
- Des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition):
 - Ceux refusés par le service vétérinaire;
 - Ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés;
 - Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée de l'exposition est formellement interdite;
 - Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé;
- Les engagements dans les cas a) et b) ne sont pas remboursés.

JUGEMENTS :

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un juge (qualifié ou stagiaire) ou expert-confirmedateur de la race. Un juge défaillant peut être remplacé par tout juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents, au moment du jugement, ne seront classés par la suite. Le juge a la faculté de l'examiner et d'attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :
EXCELLENT : Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race - présenté en parfaite condition - réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant « de la classe » et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

TRES BON : Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions - en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniliens. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas importants.

SUFFISANT : Qualificatif attribué à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition physique.

NE PEUT ETRE JUGE : Ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

DISQUALIFIE : Qualificatif pour un chien ne remplissant pas les critères de confirmation. Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement.

Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON. Les chiens qualifiés BON ou Suffisant ne pourront prétendre à un classement.

C.A.C.S. :

Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er Excellent en classe Intermédiaire ou en classe Ouverte ou en classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place. Les juges font des propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. La RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ;
- s'il a déjà le titre de Champion National de Conformité au Standard. Les CACS ne sont valables qu'après leur homologation par la SCC.

RECLAMATIONS :

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit, dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution d'un montant équivalent à trois fois les frais de participation du premier chien qui restera acquis à l'ACTFC si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS :

Pourront être exclus, temporairement ou définitivement, des expositions et concours organisés par l'ACTFC avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur,
- ceux qui auront fait une fausse déclaration,
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci,
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiront au succès de l'exposition ou porteront atteinte au prestige des juges, des membres du L'ACT FRANCHE COMTE ou des vétérinaires de service,
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre,

RESPONSABILITE :

L'Association organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers, qu'à eux-mêmes, l'ACT FRANCHE COMTE ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement, dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugées par le comité de l'exposition (voir paragraphe Réclamations).

OBLIGATIONS SANITAIRES

2ème catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° d'identification sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier ainsi que ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 et la loi du 2008-582 du 20/6/2008. -

Avis aux exposants résidant à l'étranger Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants. L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ce vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvo-virus et la toux du chien. Entrée formellement interdite dans l'enceinte de l'exposition aux chiens non inscrits, non engagés.

OREILLES COUPEES :

Les chiens nés, en France ou à l'étranger, dont les oreilles sont coupées sont interdits de concours en France.

Justificatif à fournir pour les inscriptions des classes "travail" & "Champion" dans les Expositions Nationales

CHIENS DE BERGER, BOUVIERS, DE GARDE et toutes les races « soumises au travail » par la FCI ou autorisées dans la pratique du mordant » par la SCC des groupes 1, 2 et 3 pour les airedales terriers uniquement.

Date et lieu où le chien a obtenu :

Qualificatif « suffisant » minimum en pistage F.H. niveau 1*

Test international de sauvetage*

Brevet de chien de défense en ring

Brevet de Mondioring

Brevet de travail pratique en campagne

Brevet de pistage français*

Brevet de recherche utilitaire*

*L'engagement en classe travail dans les expositions nationales (CACS) pour les disciplines olfactives exclusivement est autorisé par la SCC pour les races suivantes : American Staffordshire Bull Terrier, Bearded Collie, Berger australien, Bobtail, Lancashire Heeler, Schipperke, Shetland, Welsh Corgis Cardigan/Pembroke

CHIENS DE TROUPEAU DES GROUPES 1 et 2 (admission de certaines races du 5ème groupe) Epreuves sur ovins et/ou bovins : Le chien doit avoir obtenu au minimum un « excellent » en niveau 1

CHIENS DE CHASSE

Chiens d'arrêt anglais et continentaux

Date et lieu du field-trial où le chien a obtenu au minimum le qualificatif « Très Bon » ou le BICP 1ère ou 2ème catégorie.

Spaniels

Date et lieu du field-trial où le chien a obtenu au minimum le qualificatif « Très Bon »

Retrievers

Date et lieu du field-trial où le chien a obtenu au minimum le qualificatif « Très Bon » ou le BICP 1ère ou 2ème catégorie.

Chiens courants

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu un Brevet de Chasse ou un certificat de chien rapprocheur (le brevet de recherche au sang n'est pas retenu pour l'engagement en classe travail).

Pour les épreuves de chiens rapprocheurs Le TAR (Test d'Aptitude à Rapprocher), et le CCR (Certificat de Chien Rapprocheur) donnent droit à la classe travail en exposition

Chiens de Rouge du Hanovre et de Bavière

Copie du diplôme CFCRHB - TAN-ISHV avec en pistage la note 4 en A

Terriers

Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points

Teckels

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum un 3ème prix.

Pour un chien né en France et appartenant à un propriétaire français ou pour un chien importé dont le propriétaire est français la récompense en épreuve sous terre doit obligatoirement avoir été obtenue en France

Cavage

Pour accéder à la classe travail en exposition canine Nationale, il faut obtenir un excellent dans une épreuve de Recherche Naturelle Van Cappel en classe jeune ou classe ouverte

Chiens de Sauvetage à l'Eau

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un excellent 2ème degré en mer ou en eau douce.

Lévriers et races apparentées du 3ème groupe

L'exposant a l'obligation de fournir un certificat délivré par la CNUL confirmant que son lévrier peut concourir en classe travail

Prérequis : Justifier au minimum de 2 excellents dans le cadre d'une épreuve officielle de travail pour lévrier (ENC et PVL), sur deux pistes différentes ou deux juges différents. Possibilité d'avoir un excellent en ENC et l'autre en PVL

Classe Champion

Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

Depuis le 1er Juillet 2015 : tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc....) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées en France sous l'égide de la Société Centrale Canine.

* Précisions indispensables pour les races suivantes

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/ Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois. | Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/ Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue. | Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Epagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles. | Poil (nature ou longueur) : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibéricos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italianos, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Petit Chien Russe. | Poids : Pékinois, Epagneul Japonais |
|--|--|---|--|--|

Age minimum pour la confirmation (pas de maximum)

GROUPE I : Berger allemand, berger de Brie, bouvier des Flandres : 15 mois. Autres races du groupe : 12 mois.

GROUPE II : Schnauzer géant, Dogue allemand, Dogue de Bordeaux, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin de Naples, Montagne des Pyrénées, Saint-Bernard, Terre-Neuve, dogue du Tibet, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Mâtin des Pyrénées, Hovawart, Cane Corso, Grand bouvier suisse, Bouvier bernois, Fila Brasileiro, Mâtin espagnol, Rafeiro do Alentejo, Castro Laboreiro, Chien de montagne de la Serra de Estrela : 15 mois. Autres races du groupe : 12 mois.

GROUPE III : Américain Staffordshire Terrier 15 mois. Autres races du groupe 12 mois.

GROUPE IV : Tout le groupe 15 mois.

GROUPE V : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Podengo Portugais (grand & moyen), Samoyède, Chien Esquimaux Canadiens, Chien du Groenland, Akita Inu : 15 mois. Autres races du groupe : 12 mois.

GROUPE VI : Rhodesian Ridgeback : 15 mois. Autres races du groupe : 12 mois.

GROUPE VII : Tout le groupe 12 mois.

GROUPE VIII : Retrievers : 15 mois. Autres races du groupe : 12 mois.

GROUPE IX : Epagneuls Pékinois et Japonais 10 mois. Autres races du groupe : 12 mois.

GROUPE X : Whippet et petit lévrier italien : 12 mois. Autres races du groupe : 15 mois.